



TCHAT' OUILLON

Bulletin municipal mai 2024

Le mot du maire

Mesdames, Messieurs, chers Ouillonais,

J'ai le plaisir de vous présenter le dixième bulletin municipal de cette mandature.

Je voudrais brièvement revenir sur la cérémonie des vœux de janvier dernier.

Le Conseil Municipal et moi-même remercions chaleureusement les personnes présentes à ce rendez-vous devenu incontournable. Moment privilégié car c'est l'occasion de nous arrêter un instant tous ensemble sur la vie de notre village, d'inviter et de rassembler toutes les forces vives qui permettent d'offrir à notre commune une vraie dynamique sociale, culturelle et sportive. Et enfin, c'est le moment de remercier tous les bénévoles qui y contribuent.

En ce qui concerne 2024, nous avons arrêté lors de l'élaboration du budget les principaux investissements : construction de logements locatifs, voirie sud du Cami dous Peyres, remplacement du tableau blanc interactif et rénovation du sol de la cour de récréation à l'école, horloge connectée pour l'éclairage du parking de la salle des fêtes.

Malgré le contexte actuel difficile et la stagnation de nos ressources, nous poursuivons donc notre programme dans la mesure de nos capacités budgétaires en sollicitant toujours les aides financières de l'Etat et du département, et sans augmenter les taux d'impôts communaux.

Un petit focus sur l'école où l'effectif est toujours satisfaisant pour nos trois classes, puisque lors de la rentrée scolaire prochaine nous accueillerons environ 70 enfants malgré le départ de 12 « grands » pour le collège.

Avec les beaux jours à venir, je vous souhaite de profiter pleinement de toutes les animations du village qui vous seront proposées par nos associations.

Bonne lecture !

Jean-Marc Fourcade



QUELQUES RENDEZ-VOUS

- Voeux

En janvier dernier, une soixantaine d'ouillonaises et d'ouillonais a assisté à la cérémonie des vœux du maire et du conseil municipal. Après avoir dit quelques mots d'accueil et renouvelé ses souhaits pour une année moins agitée dans le monde que la précédente, Jean-Marc Fourcade et Jean-Louis Lahon ont présenté les actions réalisées ou initiées au cours de l'année : aménagement du parvis église-école, installation d'un brise-vue sur le mur du cimetière, remplacement des portes-fenêtres à l'école maternelle, refonte du site internet. Pour 2024, sont prévus un réaménagement et une végétalisation de la cour de l'école, d'importants travaux de voirie Cami dous peyres, le crépi du mur du cimetière, la mise en route de la construction de deux logements locatifs entraînant un important aménagement paysager. La commune est également concernée par la poursuite de la préparation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et du déploiement de la fibre. Le maire a ensuite remercié et félicité les associations, moteurs de l'animation de la vie communale: Association des Parents d'élèves, Etoile Sportive, Comité des fêtes, Des mains pour demain... mais aussi la bibliothèque dont Jocelyne Garros a présenté la richesse de l'offre et le dynamisme de l'activité, ainsi que les actions du CCAS (ateliers jeunes et repas des aînés notamment). Enfin, le dévouement du personnel communal et de l'équipe enseignante a été souligné. L'assemblée a ensuite été conviée au partage de la traditionnelle galette puis à assister à une pièce de théâtre proposée par la troupe d'Elsa : « Un café bien corsé ». Soirée réussie donc pour démarrer une nouvelle année du bon pied et sur de bonnes résolutions.

- Budget 2024

Un budget 2024 qui a donné lieu à débats :

L'année 2023 aura été marquée par une forte augmentation des charges à caractère général due en particulier à l'envol de la facture énergétique (+ 4 000 €) mais aussi à des dépenses inhabituelles (rénovation façades de l'école, remplacement de matériels dégradés ou vieillissants dont vitre abribus et poubelles extérieures par exemple)

L'exercice 2023 de la section de fonctionnement se solde malgré tout par un excédent de + 14 390,07 €, bien inférieur à ceux des années précédentes qui dépassaient les 50 000 €.

Cet excédent de fonctionnement est habituellement reversé l'année suivante sur la section d'investissement pour nous permettre de régler en priorité la dette en capital de nos emprunts (environ 38 000 € en 2024) et d'utiliser le restant pour nos dépenses d'investissement de l'année à venir. D'où la difficulté à trouver un équilibre pour 2024.

La section investissement quant à elle dégage toujours un excédent important depuis la vente du presbytère en 2021 (+ 200 645,36 €) qui va nous être bien utile pour notre projet de construction de nouveaux logements locatifs.

Les principaux travaux d'investissement ont porté en 2023 sur l'aménagement du parvis de l'église pour 38 657,08 €, le changement de fenêtres et sanitaires à l'école pour 12 582 € et la construction du brise vue du cimetière pour 7 894,80 €.

Ces 2 excédents de fonctionnement et d'investissement constatés en 2023 (215 035,43 € au global) sont donc reportés en totalité sur la section investissement de 2024

La séance du conseil municipal du 10 avril 2024 a donné lieu à de nombreux échanges et discussions pour savoir comment la commune pourra continuer à faire face à l'augmentation croissante de ses dépenses de fonctionnement courantes et de la revalorisation des charges de personnel. Après débat, il a été décidé, pour cette année 2024 encore, de ne pas augmenter la part communale de nos taux de taxes directes locales (taxes foncières et habitation) et ceci pour la onzième année consécutive.

Pour cette année entamée, nous réfléchissons à voir comment nous pourrions resserrer nos dépenses courantes tout en réactualisant certains postes de recettes tels que les tarifs de location de la salle des fêtes, le taux de la taxe d'aménagement par exemple.

Nous continuerons bien entendu à soutenir nos associations communales qui œuvrent à l'animation de notre village.

- Commémoration du 8 mai 1945

La cérémonie de commémoration de la victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée en présence d'un représentant des autorités militaires basé à Sedzère, du porte-drapeau Clément Carrérot et du président des Anciens combattants Francis Garros. Encore une fois, l'accompagnement des enfants de l'école, qui ont écouté attentivement la lecture du message ministériel par Monsieur le maire, observé une minute de silence, déposé un bouquet aux monuments aux morts et chanté la Marseillaise, a été fort apprécié. Dans le contexte géopolitique actuel, l'accent était notamment mis cette année sur les étapes marquantes de la seconde guerre mondiale, sur la haine qui s'est exprimée pendant ce conflit à l'endroit de minorités et sur l'importance de la construction européenne.



ACTIONS ENGAGEES

- CCAS

Les ateliers jeunes 2024 se dérouleront du 8 au 13 juillet. Ils sont ouverts aux jeunes Ouillonais (entre 14 et 18 ans) avec le concours de nos encadrants compétents et dévoués : Michel Fourcade, Laurent Liou, Jean-Robert Pucheu, Michel Sarthou, Jojo Soubielle-Clos. Une lettre d'information leur sera adressée début juin puis une réunion d'inscription et de présentation des différents ateliers suivra en fin de mois

Le budget du CCAS pour 2024 a été arrêté à la somme de 4 618,48 € avec pour principales dépenses : les ateliers jeunes et le repas des aînés.

- Voirie

Depuis de nombreuses années, l'état de la chaussée du cami dous Peyres est fortement dégradé. La municipalité a attendu que les gros travaux de construction des nouvelles maisons soient achevés, avant d'entreprendre sa rénovation par étapes en commençant par sa partie sud. De nombreuses études d'entreprises spécialisées suivies de devis ont mis en évidence un problème sérieux dans les canalisations d'évacuation des eaux pluviales, d'où une dégradation prononcée du revêtement. Le chiffrage du remplacement de ce busage détérioré s'est avéré très conséquent pour notre budget. Afin de ne pas obérer durablement les finances de notre commune, le conseil municipal a décidé, pour une facture de 54 000€, de :

- faire creuser un fossé, côté ouest de la chaussée, à la place du busage actuel, tout en busant les accès aux propriétés et conservant les canalisations côté est de la rue,
- calibrer la chaussée avec une légère pente vers ce fossé,
- recouvrir d'un enrobé toute la chaussée.



La durée du chantier commencé le 29 avril est prévue pour 10 jours ouvrables.

- Environnement

SIECTOM : Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des bio déchets (végétaux et alimentaires) et leur valorisation sont obligatoires. Après une enquête sur les méthodes de compostage auprès de chaque foyer, Béatrice Larréché, animatrice du SIECTOM, a tenu une réunion d'informations le 19/03/24 à la salle des fêtes où une cinquantaine de personnes a écouté attentivement explications et conseils.

La distribution gratuite de composteurs a ensuite été effectuée auprès de chaque personne l'ayant préalablement réservé. Pour toute question : Siectom : 05 59 68 09 02.



INSECTES : Après le piégeage des frelons asiatiques, celui des moustiques tigres (il est toujours temps), voici les punaises ! Sœur de la punaise des bois, verte, la punaise diabolique est arrivée. Cette punaise, de couleur marron avec de longues antennes, peut causer de gros dommages sur les cultures, légumes, arbres fruitiers dont elles se nourrissent de la sève des branches. Lors qu'elles se sentent menacées, elles dégagent une odeur nauséabonde qui peut causer des allergies (ne pas les écraser et ne pas les aspirer, solution : les noyer).

- PLUI du « Pays de Morlaàs et des Coteaux du Vic-Bilh »

Pour rappel, son élaboration a été décidée en septembre 2021 par la communauté de communes Nord-Est-Béarn. Il couvre un territoire de 59 communes sur les anciens cantons de Morlaàs et Lembeye.

La communauté de communes Nord Est Béarn souhaite une participation aussi grande que possible des habitants à la construction de ce projet. Ainsi, le public a accès à des informations sur la procédure, sur le contenu et l'avancement des études soit directement en mairie ou au siège de la communauté de communes et sur le site internet de la CCNEB. Les habitants de ce territoire sont invités à formuler des observations et propositions qui seront enregistrées et conservées sur le registre de concertation, dans chaque mairie, ou par courrier électronique : formulaire-de-contact ou courrier papier en écrivant au Président de la communauté de communes, à l'adresse suivante : 1 rue Saint-Exupéry, 64160 Morlaàs. 5 réunions publiques ont également été organisées début avril sur le territoire concerné pour présenter aux administrés le contenu du Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Des flyers d'invitation ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres du village et la presse locale a informé et relaté également le contenu de ces réunions.

Calendrier :

Phase 1 : élaboration du diagnostic / EIE : 2022 à début 2023

Phase 2 : PADD : début 2023 à mi-2024

Phase 3 : traduction en pièces opposables (zonage, règlement, OAP) : 2024

Phase 4 : formalisation du PLUI pour arrêt : janvier 2025 à mi-2025. Arrêt du PLUI : mi-2025

Phase 5 : préparation du PLUI pour approbation : mi-2025 à début 2026. Approbation du PLUI : début 2026.

Vie associative

- ESO

• Le samedi 10 février dernier, nous avons proposé au village une retransmission de deux matchs du Tournoi des VI Nations au cours de l'après-midi. Après la victoire in extremis de l'équipe de France ce jour-là, le village a poursuivi sa journée festive autour d'un repas fortement apprécié par l'ensemble des participants. La traditionnelle poule au pot et l'ambiance chaleureuse de la soirée ont permis à tous de passer un agréable moment. Rendez-vous l'année prochaine !



• Notre année sportive se clôturera d'ici la fin juin : les cours de baby-gym, stretching, pilates et gym reprendront bien entendu dès le début du mois de septembre. Nous invitons tous les villageois à venir nous rejoindre à compter du 9 septembre 2024 afin de poursuivre ou de démarrer une activité sportive hebdomadaire tout près de chez vous. Nous souhaitons à ce propos vous informer que dans le cadre de ses activités sportives proposées aux enfants de 3 à 6 ans, l'ESO fait appel à chacun d'entre vous pour animer les cours hebdomadaires de baby-gym, les mardi soirs de 17h00 à 19h00. Que vous soyez étudiant, retraité ou que vous ayez envie d'apporter un petit temps sportif à ces chérubins sachez que le matériel est intégralement fourni par notre association, qu'une formation pourra vous être dispensée si le besoin en est et que cet engagement sera rémunéré. N'hésitez pas à revenir vers nous pour en échanger ensemble.

• Traditionnellement l'ESO participe chaque année à l'animation des fêtes de notre village en proposant gratuitement une structure gonflable réservée aux enfants. Cette année nous avons décidé de vous offrir une animation destinée aux petits comme aux grands en proposant différents jeux en bois qui demanderont patience, réflexion et adresse. Nous vous attendons nombreux le samedi 24 août après-midi pour de bons moments d'amusement en perspective!

• Enfin, nous sommes déjà en pleine préparation de la prochaine édition des Balades Ouillonaises qui auront lieu le dimanche 29 septembre. Alors préparez vos baskets pour une jolie sortie marche, course ou VTT !

Sportivement,

Les membres de l'ESO (etoileportiveouillon@gmail.com)

- Comité des fêtes

Nous sommes heureux de vous informer que notre loto, organisé par le comité des fêtes le 19 février 2024, a été un franc succès. Avec la participation d'environ 300 personnes, la soirée s'est déroulée dans une ambiance festive et conviviale. Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement, et tout particulièrement les donateurs et participants. Le comité des fêtes est fier de cette belle réussite et espère vous retrouver nombreux lors de nos prochains événements pour partager encore plus de moments de joie et de convivialité. Un grand merci à tous ! À très bientôt !



Ps : Les fêtes d'Ouillon auront lieu le 23,24 et 25 août 2024

- Des mains pour demain

Le 9 juin, l'association Des mains pour demain vous propose :

- Un Repar café de 9h30 à 16h30 (à la salle de fête – à confirmer). Vous connaissez le principe : vous amenez vos objets cassés et nous les réparons si possible ! Participation libre mais nécessaire
- Forte de son succès la journée conte dans le bois et grimpe dans les arbres fait son retour. RDV à 12h pour un pique-nique partagé pour ceux qui le souhaitent. Conte à 13h30 puis grimpe dans les arbres avec l'association « les tas de nature ». Les détails pratiques seront affichés fin mai à l'école et visibles sur facebook.



D'autre part, le bureau souhaite se renouveler. Pour la pérennité de son fonctionnement et de ses activités, nous avons besoin de nouveaux membres et bénévoles. Nous comptons sur vous pour l'Assemblée Générale qui aura lieu mi-juin. (Date communiquée ultérieurement sur le Facebook de l'association et via Whatsapp aux adhérents).

- APE

Le 9 juin prochain pour les élections européennes, l'APE proposera devant la mairie une vente de gâteaux et des boissons chaudes pour agrémenter votre weekend.



Agenda

- 9 juin : Elections européennes,
Repar' café, journée conte dans le bois et grimpe dans les arbres, *Des mains pour demain*
Vente de gâteaux, *APE*.
- du 8 au 13 juillet : ateliers jeunes.
- 23,24 et 25 août 2024 : fêtes d'Ouillon.
- 29 septembre : balades ouillonaises.

